

# COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

---

## Décès de M. Roger Gallopin

Le CICR a appris, avec une très profonde tristesse, le décès survenu le 18 mars 1986, de M. Roger Gallopin, membre honoraire et ancien président du Conseil exécutif de l'institution. Avec lui, le Comité international perd l'un de ses plus anciens et de ses plus fidèles serviteurs.

Il avait, en effet, vingt-sept ans lorsqu'il entra, en 1936, au service du CICR. Jeune docteur en droit, auteur d'une thèse sur le conflit anglo-irlandais, il semblait promis à une brillante carrière juridique. Et de fait, sa principale activité consista d'abord à préparer, avec un de ses collègues, la *Conférence diplomatique pour la révision des Conventions de Genève*, qui devait se tenir en 1940 et que l'ouverture des hostilités vint différer. La suite de sa carrière devait révéler ses talents d'organisateur et de diplomate.

C'est pendant la conflagration mondiale qu'il allait donner toute sa mesure. Après une année passée sous les drapeaux, il se consacra aux tâches du CICR relatives à la protection des victimes de la guerre. En 1942, il se vit confier la direction de l'importante division des prisonniers, internés et civils.

En 1944, il fut nommé secrétaire général adjoint, avant d'être placé, en 1946, à la tête des opérations du CICR, avec le titre de directeur-délégué. Dans ces années d'après-guerre, les tâches qui incombaient au Comité étaient considérables. En Asie comme en Europe, des millions de prisonniers attendaient encore leur rapatriement, des millions de réfugiés et de personnes déplacées étaient en quête d'un foyer, tandis que de nouveaux conflits armés, souvent fratricides, s'allumaient en Grèce, en Palestine, en Indochine et en tant d'autres lieux.

De 1950 à 1969, dans ses fonctions de Directeur exécutif, de Directeur général, puis de Membre du Comité, demeuré au cœur des problèmes, il fut l'un des moteurs essentiels de l'institution de

Genève, qu'il marqua de sa forte empreinte. Sa sagesse fut pour beaucoup dans les options que le CICR sut prendre lors des tournants historiques auxquels il se vit confronté.

En 1969, Roger Gallopin éprouva le besoin de prendre un peu de repos et de recul et il résigna son poste de directeur général, sans renoncer à sa place au sein du Comité. Mais, dès 1972, le Président de l'institution l'appela à siéger au Conseil de Présidence et, lorsqu'une nouvelle structure fut mise en place, il occupa, depuis 1973, le poste éminemment actif de Président du Conseil exécutif. Cette période coïncidait avec d'importantes interventions du CICR sur le terrain. A la fin de 1976, après 40 ans de services aux niveaux les plus élevés de la maison, il prit une retraite bien méritée, mais en restant membre du Comité.

Grâce à sa puissance de conception et à son tempérament dynamique, Roger Gallopin avait la capacité d'être présent partout, de toujours percevoir l'essentiel, d'être proche de ses collaborateurs et des délégués sur le terrain, de les encourager, de les appuyer, de les redresser, le cas échéant. Sa forte personnalité, un sentiment aigu du devoir, son sens de l'organisation et du commandement lui permirent de concevoir et de réaliser de grandes choses dans le cadre de l'œuvre à laquelle il avait consacré ses forces et son idéal. Tous ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés ou sous ses ordres rendent hommage à la loyauté, à la lucidité de jugement et à l'objectivité d'un chef et d'un collègue qui savait les écouter, même lorsqu'il ne partageait pas leurs vues.

A ses qualités d'organisateur, il alliait un grand sens politique et une fine diplomatie: témoins ses multiples entretiens et négociations, qui restèrent rarement sans résultat. On sait également que les années d'après-guerre ont été marquées par une très sérieuse remise en question des institutions de la Croix-Rouge. Roger Gallopin participa largement à l'examen critique des activités déployées par le CICR au cours du conflit mondial et aux conférences convoquées pour en connaître. Il n'esquiva alors aucun problème, aucune insinuation ou attaque et sut défendre, avec un courage qui fut admiré, la maison qui lui était chère.

Internationaliste convaincu, il entretenit d'excellents contacts avec les diverses personnalités de la Croix-Rouge dans le monde, avec les institutions les plus diverses, de même qu'avec les représentants diplomatiques de toutes tendances. Mais il resta le partisan inconditionnel d'un CICR strictement uni-national dans sa composition, par crainte de voir des pressions politiques s'exercer sur une institution purement humanitaire, constamment appelée à œuvrer

entre des antagonistes peu enclins à la compréhension mutuelle. C'est dans cet esprit qu'il apporta sa contribution éclairée et pragmatique à la Conférence internationale de la Croix-Rouge, réunie à Stockholm en 1948, et à toutes celles qui l'ont suivie, où il fut toujours apprécié et respecté.

Avec son charisme de meneur d'hommes, d'organisateur et de diplomate, cet homme au grand cœur a été l'un des plus efficaces artisans de l'œuvre humanitaire du CICR, qu'il a orientée, avec tant de clairvoyance, dans les voies nouvelles du monde d'aujourd'hui.

**Alexandre Hay**

Président du Comité international  
de la Croix-Rouge

---

## **Nominations et départs au CICR**

L'Assemblée du Comité international de la Croix-Rouge a accueilli dans ses rangs trois nouveaux membres: Mme Renée Guisan, MM. Daniel Frei et Alain Rossier, alors qu'elle prenait congé simultanément de quatre membres actifs: MM. Olivier Long et Victor Umbricht, qui se retirent pour raison d'âge, ainsi que M<sup>me</sup> Marion Bovée-Rothenbach et M. Gilbert Etienne.

L'Assemblée a, par ailleurs, accordé un congé à M. Peter Arbenz, compte tenu de ses nouvelles obligations en tant que délégué du Gouvernement suisse aux questions de réfugiés.

M<sup>me</sup> Renée Guisan, née en 1933, est originaire du canton de Vaud, où elle a fait toutes ses études. Diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts de Lausanne, elle a exercé des activités dans le domaine des arts graphiques, avant de se rendre aux Etats-Unis, où elle passe quatre ans et s'engage comme volontaire dans des actions de caractère médico-social. De retour en Suisse, elle devient très active, dès 1971, dans le travail d'aide à la vieillesse, en particulier dans le cadre de la Fondation Pro Senectute. Son action sociale s'élargit au travers de ses participations à des organismes tels que l'Association des services bénévoles vaudois, Pro Juventute et, depuis 1977, l'Institut de la Vie, dont elle est nommée secrétaire générale à l'échelon mondial.